



Newsletter 07/2020 de l'ECom

Berne, le 29.07.2020

Communication « Modèle de pratique concernant la consommation propre »

En l'occurrence, un « modèle de pratique » porte sur la vente d'énergie sur le lieu de production sans constitution de RCP. Dans sa newsletter de septembre 2019, l'ECom a estimé qu'un « modèle de pratique simplifié » est non conforme, et elle a formulé des exigences pour un modèle conforme. Depuis lors, différentes questions ont été soulevées. Par conséquent, la communication « Modèle de pratique concernant la consommation propre » présente de manière plus détaillée les exigences de conformité d'un modèle de pratique et établit des prescriptions quant à leur mise en œuvre, notamment en ce qui concerne les délais et la conformité juridique des modèles.

[Communication](#)

Sécurité de l'approvisionnement en électricité de la Suisse 2020

Le rapport de l'ECom sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité de la Suisse en 2020 est désormais disponible. Pour évaluer la sécurité de l'approvisionnement, l'ECom s'appuie entre autres sur un monitoring qui comprend des paramètres d'observation couvrant les domaines réseaux, production, coûts et tarifs ainsi que le contexte. Sur la base des chiffres actuels, la disponibilité de l'électricité en Suisse peut être considérée comme très bonne. Selon l'indice SAIDI, qui est reconnu au niveau international, chaque consommateur final en Suisse est touché par une panne d'électricité d'une durée annuelle moyenne de seulement vingt minutes, laquelle est imputable à environ dix minutes de coupures de courant planifiées et dix minutes de coupures non planifiées. Les tarifs sont relativement stables depuis des années, avec une légère tendance à la baisse, mais ils restent supérieurs à la moyenne européenne d'environ 25 %. Dans le domaine des réseaux, l'extension du réseau de transport constitue toujours un défi. Pour ce qui est de la gestion, les charges affichent une tendance à la hausse. Dans le domaine de la production, l'ECom estime qu'il est avant tout nécessaire de prendre des mesures concernant les conditions-cadres de la production hivernale indigène. Une version française du rapport suivra prochainement.

Puissance et énergie de réglage 2019

Étant donné qu'on ne peut pas stocker l'électricité dans le réseau, il faut que la quantité d'énergie injectée dans ce dernier soit à tout moment égale à celle qui en est soutirée. Il est cependant impossible d'anticiper exactement les volumes d'électricité produits et consommés, malgré les très bonnes prévisions des fournisseurs. D'où la nécessité de compenser en permanence les écarts, même faibles, par rapport aux valeurs cibles. Cet ajustement se fait le plus souvent en adaptant la production d'électricité à la consommation du moment. L'ECom veille à ce que la LApEI soit respectée ; elle observe et surveille l'évolution des marchés de l'électricité dans la perspective d'un approvisionnement

en électricité sûr et à un prix abordable. Cela implique également de contrôler l'acquisition des services-système, et plus particulièrement de l'énergie de réglage qui représente le principal centre de coûts.

Le rapport de l'EiCom portant sur la puissance de réglage et l'énergie de réglage fait partie intégrante de cette surveillance. Il indique les quantités sollicitées et les coûts en découlant pour l'exercice 2019 ainsi que leur évolution entre 2012 et 2019. Il entend contribuer à la transparence et à la compréhension dans le domaine de l'énergie de réglage, composante importante pour une exploitation stable du réseau.

[Rapport](#)

Renseignements :

Antonia Adam, Médias et communication
Commission fédérale de l'électricité EiCom
Secrétariat de la commission
Christoffelgasse 5
CH-3003 Berne
Téléphone +41 58 466 89 99
antonia.adam@elcom.admin.ch
www.elcom.admin.ch